



## **INSTITUT NOTRE-DAME**

Avenue Jean Tasté, 80  
B-4802 HEUSY - VERVIERS

Tél.: 087.29.10.70 Fax.: 087.29.10.99

[www.notredameheusy.be](http://www.notredameheusy.be)

Heusy, le 20 août 2020

Chers Parents, Chers Elèves,

Ce courrier marque le début de la prochaine année scolaire, vous y trouverez les dates et informations importantes pour la rentrée.

Nous en profitons pour vous remercier pour la confiance que vous placez en notre établissement. Nous mettrons tout en œuvre pour faire de cette année une réussite scolaire et humaine pour chacun d'entre nous, cette année plus encore que les autres.

Nous mesurons en effet à quel point cette rentrée pourrait être pour certains d'entre nous particulière, voire déstabilisante. Nous vous assurons que nous mettons tout en œuvre afin de pouvoir accueillir vos enfants dans les meilleures conditions humaines, pédagogiques et sanitaires possibles. Nous tenons à vous rassurer, les conditions de rentrées imposées par le gouvernement ne sont pas de nature à perturber profondément notre mission d'enseignement. Le travail scolaire pourra reprendre de manière sereine et efficace dès le 01 septembre. Tout ceci, bien entendu, reste tributaire des éventuelles futures décisions qui nous seraient imposées.

Nous vous souhaitons en tout cas une année fructueuse et épanouissante. Restant à votre disposition pour toute information nécessaire, nous vous assurons, chers Parents, chers Elèves, de nos sentiments les meilleurs.

### **CALENDRIER :**

En annexe, vous trouverez quelques dates importantes de septembre à décembre. Les dates de janvier à juin seront présentées début janvier.

**Le calendrier est complété et mis à jour sur le site de l'école, merci de le consulter régulièrement.**

Merci de tenir compte du fait que les **2èmes sessions de l'année prochaine** seront organisées les **lundi 30 et mardi 31 août 2021**.  
Aucune dérogation ne sera accordée.

### **REGLEMENTS :**

Par l'inscription de votre enfant dans notre établissement, vous acceptez automatiquement le règlement d'ordre intérieur et le règlement des études de notre école. Si vous désirez les consulter, ces deux documents sont téléchargeables sur notre site internet. Nous pouvons par ailleurs, sur simple demande de votre part, vous en faire parvenir un exemplaire papier.

## FRAIS SCOLAIRES :

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent la somme supposée des frais de participation qui seront demandés pour les diverses sections de notre école, pour l'année scolaire 2020-2021. Ce tableau vous est proposé à titre **informatif** et n'appelle aucune action de votre part, mais il vous permet d'anticiper les factures qui vous seront envoyées. Ce mode de fonctionnement est nouveau dans notre école, mais il nous permettra de garantir une facturation au plus juste des frais inhérents à la scolarité des élèves.

Ces frais sont les frais prévus en début d'année. Il est possible que la somme totale due en fin d'année diffère de celle annoncée ici. En effet, certaines activités pourraient ne pas s'organiser et le volume des photocopies pourrait varier, surtout en cette période d'incertitudes sanitaires.

Nous vous enverrons trois factures en cours d'année. Outre les frais compris dans le tableau, elles comprendront également les participations aux éventuelles activités culturelles (visite d'un musée, pièce de théâtre, cinéma,...). Ainsi, vos enfants devront moins apporter d'argent liquide à l'école.

La première facture, envoyée en novembre 2020 tiendra compte de la note de crédit accordée sur les frais scolaires 2019/2020. La suivante sera envoyée en mars 2021, la dernière en fin d'année scolaire. Notez que vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de fractionner le règlement de ces factures en trois mensualités.

<b>Année Scolaire 2020-2021</b>								
<b>estimation des frais scolaires</b>								
<b>CLASSE</b>	<b>LIV.</b>	<b>PHOT.</b>	<b>AP.</b>	<b>CUI</b>	<b>C.</b>	<b>D.</b>	<b>CA.</b>	<b>Total</b>
								Euros
1ière Commune	34,00	61,00	8,00	10,00	5,00	8,00		<b>126,00</b>
1 Différenciée	0,00	64,00	28,00	50,00		15,00		<b>157,00</b>
2ième commune	46,00	53,00	8,00			8,00		<b>115,00</b>
2ième commune option art culinaire	46,00	53,00	8,00	45,00				<b>152,00</b>
2ième Différenciée	0,00	67,00	23,00	50,00	10,00	15,00		<b>165,00</b>
3ième Générale	30,00	62,00	8,00			4,00		<b>104,00</b>
3ième transition SSE	30,00	62,00	8,00			8,00		<b>108,00</b>
3 techn hôt.	26,00	58,00	8,00				18,00	<b>110,00</b>
3 techn soc	26,00	66,00	80,00	45,00				<b>217,00</b>
3 p.hôt-rest.	26,00	41,00	8,00				18,00	<b>93,00</b>
3 p.hab.	26,00	39,00	10,00		25,00			<b>100,00</b>
4ième Générale	14,00	70,00	8,00			4,00		<b>96,00</b>
4ième transition SSE	14,00	70,00	8,00			8,00		<b>100,00</b>
4 techn hôt.	27,00	48,00	13,00				18,00	<b>106,00</b>
4 techn soc	27,00	42,00	85,00			40,00		<b>194,00</b>
4 p. hôt-rest.	27,00	71,00	13,00				18,00	<b>129,00</b>
4 p. hab.	27,00	48,00	8,00		25,00			<b>108,00</b>
5ième générale et 5ième SSE	38,00	73,00	33,00					<b>144,00</b>
5 techn hôt.	0,00	75,00	8,00				18,00	<b>101,00</b>
5 techn soc	30,00	60,00	50,00					<b>140,00</b>
5 techn.éduc.	50,00	73,00	80,00			8,00		<b>211,00</b>
5 p.hôt-rest.	0,00	65,00	8,00				18,00	<b>91,00</b>
6 transition	30,00	65,00	12,00					<b>107,00</b>
6 techn hôt.	23,00	55,00	8,00				18,00	<b>104,00</b>
6 techn soc	8,00	63,00	35,00					<b>106,00</b>
6 techn.éduc	8,00	64,00	30,00			21,00		<b>123,00</b>
6 p.hôt-rest.	8,00	58,00	8,00				18,00	<b>92,00</b>
7 p.hôt-rest.	15,00	37,00	8,00				18,00	<b>78,00</b>
<b>LIV:</b> livres loués, livres achetés, médiathèque, BEPS								
<b>PHOT.</b> : photocopies + droits auteurs								
<b>AP</b> : piscine, activ. d'un jour prévues dans progr et/ou projet pédagogique - visite médicale stage								
<b>CUI</b> : arts ménagers /cuisine								
<b>C</b> : coupe/couture (ne couvre pas les vêtements personnels.)								
<b>D</b> : dessin/arts décoratifs/expression plastique/technique éducative/expression manuelle/éducation par la technologie								
<b>CA</b> : casier(15,00€), calots et charlottes jetables								
Cette estimation concernant les dépenses relatives aux études que vous avez choisies pour votre enfant ne couvre pas :								
1. Les frais inhérents aux activités extérieures : entrées, déplacements etc.								
Sauf pour certaines options (1ère et 2ième Différenciées, Techniques sociales, Agent d'éducation).								
2. Pour l'option hôtellerie : les vêtements, le matériel personnel et les repas.								
3. Pour l'option habillement : l'achat des tissus pour les vêtements personnels								

## Calendrier des dates importantes de SEPTEMBRE → DECEMBRE

Mardi	01/09	<b>RENTREES</b> 09h20 à 12h00 : Toutes les <b>1ères</b> années. 10h20 à 12h00 : 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> Professionnelle Hôtellerie et Confection. <b>Agent d'éducation</b> } Proclamation et affichage des résultats à 14h00
Mercredi	02/09	<b>RENTREES</b> 08h30 à 11h10 : Toutes les <b>2èmes</b> années. 09h20 à 11h10 : Toutes les <b>3èmes</b> années. Cours normaux pour les élèves de <b>1e, 3<sup>e</sup> P et 4<sup>e</sup> P</b> Hôtellerie et Confection jusque 11h10
Jeudi	03/09	<b>RENTREES</b> 08h30 à 10h20 : Toutes les <b>4ièmes</b> années 09h20 à 11h10 : Toutes les <b>5èmes</b> années 10h20 à 12h00 : Toutes les <b>6èmes</b> et <b>7ème</b> années De 16h30 à 18h00 : <b>Introduction de tous les recours</b> (y compris qualification EDUC) <u>auprès du directeur.</u>
Vendredi	04/09	<b>Cours normaux pour tous les élèves</b> (en fonction de l'horaire provisoire) 17h00 : Communication des résultats de tous les recours éventuels (y compris qualification EDUC)
Lundi	07/09	<b>Hôtellerie</b> : Prise des mesures des vêtements professionnels
Mardi	15/09	<b>Rencontre professeurs – parents</b> , en soirée <ul style="list-style-type: none"> <li>• des élèves de 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année</li> <li>• des élèves de 4<sup>e</sup> année hôtellerie pour les stages</li> </ul>
Mercredi	16/09	<b>½ journée pédagogique</b> : cours suspendus
Mardi	13/10	<b>Conseils de classes</b> : cours suspendus
Vendredi	16/10	<b>Bulletins</b> : informations des professeurs sur le déroulement depuis le début d'année
Jeudi	22/10	<b>Réunion de parents</b> de 16h30 à 19h00.
<b>VACANCES DE TOUSSAINT du 02/11 au 08/11</b>		
Vendredi	18/12	Remise des bulletins de Noël.
<b>VACANCES DE NOËL du 21/12 au 03/01</b>		

**Durant l'année, notre site internet est systématiquement  
mis à jour et vous pouvez y trouver les dates et  
informations importantes à propos de notre école.**